



Compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2026

Sous la présidence de M. le maire OBARO Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARO, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M. Romuald GARDEL, Mme Nicole ROGIE, Mme Nicole QUANTIN, Mme Maryse SANZEY, M. Fabien OBARO, Mme Marie-Ange HACQUIN (arrivée à 20h20)

Pouvoir :

M. Guillaume FEVEZ à M. David ROBERT

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h35

1. Approbation du compte rendu du CM01 du 20 mars 2026

Correction à apporter dans les membres présents lors du dernier conseil : oubli de M. Guillaume FEVEZ qui était bien présent.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du budget primitif 2026

Rappel : le Compte Financier Unique CFU2025 a été adopté à l'unanimité le 6 mars 2026.

Budget Primitif 2026 (en euros)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	277 641,35	23 610,16	23 610,16	23 610,16	301 251,51
Opérations de l'exercice	231 508,35	278 667,00	300 500,00	11 500,00	532 008,35	290 167,00
Virement à la section Investissement	289 000,00	0,00	0,00	289 000,00	289 000,00	289 000,00
Totaux	520 508,35	556 308,35	324 110,16	324 110,16	844 618,51	880 418,51
Résultats prévisionnels		35 800,00		0,00		35 800,00

Pas de remarque particulière concernant la présentation du budget primitif 2026.

3. Délibération pour les indemnités de fonction

L'article L.2123-20-1 du CGTC prévoit que le nouveau conseil doit prendre une délibération fixant les indemnités de ses membres, sauf pour le maire qui par principe bénéficie du barème fixé à l'article L2123-23 du CGTC.



Après échange sur plusieurs scénarios possibles concernant des embauches : une secrétaire et/ou un employé communal à mi-temps ? Il est décidé de fonctionner comme le précédent mandat, sans embauche et de répartir la plupart des tâches entre les différents adjoints.

Proposition concernant les indemnités de fonction pour les communes de moins de 500 habitants :

> Indemnité brute du maire, 28,1% de l'IB 1027 : 1 155,06€

> Indemnité brute des adjoints, 10,89% de l'IB 1027 : 447,64 €

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Délibération sur les taux des impôts directs locaux

Proposition du maintien des taux en 2026 identiques à 2025.

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 5,18%

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 30,43%

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 7,69%

Contribution Foncière des Entreprises CFE : 7,7%

Maintien des taux adopté à l'unanimité

5. Vote du budget primitif 2026

Mise au vote du budget prévisionnel présenté précédemment après approbation du maintien des taux des impôts et la fixation des indemnités de fonction.

Budget voté à l'unanimité

6. Commission de Contrôles des Impôts Directs (CCID) : proposition de membres commissaires

L'article 1650 du CGI prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune après les nouvelles élections municipales.

La CCID est composée de 7 membres : le maire et 6 commissaires titulaires, qui sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal. La liste doit comporter 24 noms : 12 pour les commissaires titulaires et 12 pour les commissaires suppléants.

Proposition à la DDFIP de 12 noms de titulaires :

M. Jean-Marc Gilewicz, Mme Anne Ramand, M. Fabien Obara, M. Romuald Gardel, M. David Zehr, Mme Anne Lebrun, M. Daniel Bonnet, M. Laurent Monnin, M. David Robert, Mme Nicole Rogie, M. Didier, Mme Marie-José Chenot.

Proposition à la DDFIP de 12 noms de suppléants :

Mme Nicole Quantin, Mme Maryse Sanzey, Mme Marie Ange Hacquin, M. Guillaume Fevez, M. Pascal Martinet, M. Jean Emmanuel Mollon, M. Jean-Yves Poutrieux, M. Gilles Bayard, M. Régis Compère, M. Valentin De Monte, M. Adrien Chenot, Mme Katia De Sa Rosas.



7. Changement d'opérateurs pour la téléphonie fixe de la mairie

Plusieurs lignes téléphoniques sont en dérangement sur la commune depuis début janvier dont celle de la mairie. Après renseignements, une nouvelle date de remise en service a été annoncée au 5 mai. A noter que l'intervention est repoussée de semaines en semaines. Aussi, la mairie a décidé de changer d'opérateur.

Proposition de prendre une ligne chez OVH pour un forfait mensuel à 17,99€ TTC (communications illimitées vers les fixes et les mobiles) avec portabilité du numéro actuel.

8. Informations et questions diverses

- Une demande de mise à disposition des chaises de la salle des fêtes e été reçue en mairie. N'ayant pas de règlement actuel concernant le prêt de matériel communal, il n'est pas possible de répondre favorablement à cette demande dans l'immédiat.
- Prochaine assemblée du Syndicat d'Electrification le 25/04 à 9h30 à Beausite :
Titulaires : Gilewicz Jean-Marc et Fevez Guillaume
Suppléants : Obara Fabien et Robert David
- Récolement des archives communales : il est obligatoire après chaque renouvellement de municipalité, et, certifie l'existence des documents au moment du changement de municipalité. Il doit être établi contradictoirement entre le maire sortant et le maire entrant dans un délai de 2 mois, même en cas de réélection du maire sortant.
- Contrôle des poteaux incendie de la commune effectué le 10 avril, ce qui a occasionné quelques perturbations sur le réseau d'eau. Suite à ce contrôle obligatoire tous les 3 ans, certains nécessitent des interventions pour la mise en conformité.
- Contrôle électrique annuel de la salle des fêtes : sur le rapport des erreurs sont constatées et nécessitent une mise à jour.
- Poubelle rouge du cimetière : une signalétique va être remise en place sur la poubelle afin de l'utiliser comme il se doit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

***Le Maire,
Sylvain OBARA***

